Concordia
UNIVERSITY

Public Relations Department
Tel: (514) 848-4880 Fax: (514) 848-2814

Concordia Governors To Act On Findings Of Two Reports

MONTRÉAL / May 12, 1994 — Concordia University's Board of Governors will be asked to adopt a plan of action to address the findings of two independent inquiries initiated by the University. One concerns Academic and Scientific Integrity; the other, the employment history of former Mechanical Engineering Professor Valery Fabrikant. The plan of action will be discussed at a special meeting of the Board to be called at an early date.

Board of Governors Chairman Reginald K. Groome also confirmed today that under the terms of the *Act Respecting Access to Documents Held by Public Bodies and the Protection of Personal Information*, the University was obliged to refuse a request from a reporter for the Montreal Gazette for a copy of the report into Academic and Scientific Integrity.

The decision to decline to make the report public immediately was made after the Board's 10-member Executive Committee had read the report and taken legal advice. Their intent is to ensure that investigations into possible wrongdoing by individuals are not hampered, and to ensure that individuals are not deprived of a fair hearing as provided for by the Québec Charter of Human Rights and Freedoms, should disciplinary or other legal action be taken.

Mr. Groome added that he is convinced the Board of Governors will endorse recommendations contained in the two Concordia reports regarding: leadership, a more efficient management structure, as well as suggestions for improving conflict resolution mechanisms and enforcing standards of conduct.

— 30 —

Public Relations Department
1455 de Maisonneuve Blvd. West, Montréal, Québec H3G 1M8
Telephone (514) 848-4880/Fax (514) 848-2814

INFORMATION

UNIVERSITÉ
Concordia

Service des relations publiques
Téléphone : (514) 848-4880 Télécopieur : (514) 848-2814

Le Conseil de l'Université Concordia donnera suite aux conclusions de deux rapports d'enquête

MONTRÉAL / 12 mai 1994 — Le Conseil d'administration de l'Université Concordia sera appelé, au cours d'une réunion extraordinaire qui sera convoquée sous peu, à adopter un plan d'action pour donner suite aux conclusions provenant des rapports de deux comités d'enquête indépendants institués par l'Université. L'un porte sur l'intégrité intellectuelle et scientifique et l'autre, sur l'historique d'emploi de l'ex-professeur de génie mécanique, Valery Fabrikant .

Le président du Conseil, M. Reginald K. Groome, a confirmé aujourd'hui que l'Université s'est vue obligée de refuser la demande d'obtention du rapport sur l'intégrité intellectuelle et scientifique que lui avait adressée un journaliste du quotidien montréalais *The Gazette* en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

La décision de ne pas rendre public ce rapport immédiatement a été prise après que les dix membres du comité exécutif du Conseil eurent lu le document et obtenu les avis juridiques requis. Ce faisant, ils veulent s'assurer que, d'une part, rien ne vienne entraver des enquêtes sur de possibles malversations commises par certaines personnes et que, d'autre part, ces dernières ne soient pas privées d'une audition impartiale conformément à la Charte québécoise des droits et libertés de la personne, advenant des mesures disciplinaires ou autres.

M. Groome s'est dit persuadé que le Conseil endossera les recommandations des deux rapports de l'Université en ce qui concerne le leadership et la nécessité de rendre plus efficaces les structures administratives ainsi du reste que les suggestions destinées à améliorer les mécanismes de résolution de conflit et à faire respecter les normes de conduite à suivre.

- 30 -

Service des relations publiques
1455 boul. de Maisonneuve ouest, Montréal, Québec H3G 1M8
Téléphone (514) 848-4880/Télec. (514) 848-2814

INFORMATION